

PRINTEMPS 2025

BATZ SUR MER
LOIRE ATLANTIQUE (44)

VOILE ET PECHE

100 154 001

09/14 ans



VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU
CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS
IA : CAHM-010
DDCS : 440101004



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour entre 14h30 et 16h00 et seront repris le dernier jour entre 10h30 et 12h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

TRANSPORT

En train depuis Paris jusqu'à la gare du Croisic située à 900 mètres du centre de vacances "Marceau" (Prise en charge des bagages en voiture et arrivée à pied au centre).

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : goûter pour tous les participants

Dernier repas inclus : petit-déjeuner pour les participants en RDV sur place
déjeuner (panier repas) pour les participants avec transport

SITE

► Situation géographique :

Situé sur la presqu'île de Guérande, entre océan et salines, à **900 m environ du port du Croisic** et du bourg de Batz sur Mer. Il est construit sur un **domaine de trois hectares**, ombragé de pins maritimes et de chênes verts. Il se situe en front de mer avec accès direct au littoral qui alterne côtes rocheuses sauvages et plages de sable.

► Cadre de vie :

Le manoir : construit en 1865, entièrement réhabilité pour répondre aux besoins actuels.

Au RDC : l'accueil, les cuisines, le restaurant, au **1^{er} et 2^{ème} étage** : les salles d'activités.

Le bâtiment hébergement : intégré à l'architecture locale, il s'élève sur 2 niveaux et comprend **23 chambres de 4 à 7 lits (et 2 chambres de 2 lits pour les personnes à mobilité réduite)**.

Toutes les chambres sont équipées **d'un lavabo, d'une douche et d'un WC** et de **4 placards de rangement**. Une **salle bibliothèque - TV - Vidéo - ludothèque** est également à votre disposition au RDC.

► **Effectif du groupe** : 40 participants (*capacité du centre : 80 participants, selon protocole sanitaire actuel*)

ACTIVITES

(A la demande des enfants et en fonction de la météo, certaines activités peuvent être modifiées)

Une initiation tonique aux plaisirs de la voile et la découverte des secrets de la plage et de ses rochers !

Voile :

4 séances de voile sur Optimist ou catamaran à la base nautique FFV implantée au pied du centre. Encadrement par des moniteurs fédéraux. Navigation par groupe de niveaux.



Attention : Obtenir et présenter le brevet de natation de 50m ou l'attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques ou aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs (PJ en fin de cette fiche technique).

Activités de bord de mer et découverte de la pêche : découverte de la région, du milieu marin, encadrée par un animateur spécialisé. Les enfants pourront également profiter de balades vers la charmante commune du Croisic situé à 900 m du centre, et ainsi découvrir le port de pêche et le port de plaisance. Ils pourront pratiquer la pêche à pied et assister à l'arrivée des bateaux de pêche, chalutiers...

Visite du grand aquarium du Croisic : « **L'Océarium** », avec plus de 1000 espèces marines présentées, des animations tel le fameux repas des manchots, il fait partie des plus grands aquariums privés français.

Mini-golf La Saline : 1 séance au cours de laquelle vous pourrez défier vos copains. Sur la route du Croisic, à deux pas de la mer, il a la particularité de retracer les différents bassins de décantation d'une saline au travers de son parcours de 18 trous.

Autres activités :

Activités manuelles: découverte des nœuds marins et création d'objets à l'aide de matériaux issus de la mer (coquillage, sable, bois d'échouage...).

Activités de détente : une dynamique de groupe permettra un accès à des activités variées.

Jeux collectifs : ping-pong, football, volley, basket, olympiades sportives, chasse au trésor, cerf-volant,....

ORGANISATION DU SEJOUR

► **Équipe d'encadrement :**

Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances mais aussi des classes de découverte agréées par le ministère de l'Éducation nationale.

Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animateurs diplômés BAFA sous la direction d'un directeur BAFD.

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie pré établies.

► **Alimentation :**

Respect des coutumes alimentaires : Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité et se fonde sur le respect de toutes les croyances ou non-croyances sans aucune discrimination d'ordre social, culturel... En cas d'interdiction de consommer un aliment, nous opterons dans la mesure du possible pour le remplacement de cet aliment par d'autres,. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription.

Allergies alimentaires : Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées et la procédure de connexion vous seront transmises en parallèle de la convocation de départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

OnDonneDesNouvelles.com est partenaire de Vacances pour Tous. Les familles pourront lire les résumés des journées et consulter les galeries photos. Simple d'utilisation, cet outil ne demande pas de connaissances informatiques particulières. Le code d'accès vous est communiqué dans votre espace client.

► Le téléphone :

En plus du Blog, pour avoir des nouvelles de votre enfant pendant le séjour :

Le numéro du centre est le **02.40.23.92.17**, de 12h15 à 13h00 et de 19h00 à 19h45

En dehors de ces horaires, nous vous demandons de téléphoner uniquement en cas d'urgence ou de cause grave et réelle. En effet, nous pourrions difficilement vous mettre en communication avec votre enfant, en raison des activités et de l'étendue du centre.

Pour envoyer un mail au centre : vpt-batz-marceau@laligue.org

► Utilisation du téléphone mobile :

Dans le respect de la vie collective et du rythme de l'enfant, les téléphones portables sont hautement déconseillés : l'expérience des années écoulées nous a conduits à constater qu'ils avaient un effet nuisible sur la bonne intégration des enfants au sein du groupe, mais également dans la dynamique de la vie collective. C'est pour palier à ces constats que l'équipe pédagogique définira des règles d'utilisation.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau :

La valise doit impérativement être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse, avec la précision du lieu de séjour. Les enfants vont vivre une vie « intense » en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants, qui peuvent résister sans trop de problèmes aux durs traitements qui leur seront peut-être parfois infligés...

Et si par hasard, un de ceux-ci rentrait en piteux état, qu'il ne vous laisse pas trop de regrets.

Une fiche de trousseau indicative sous forme d'inventaire vous a été transmise avec le carnet de voyage.

Nous vous rappelons que l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise et l'état des affaires.

Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de type : appareil photo, montre ...

L'inventaire doit être fixé dans le couvercle de la valise et nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration.

Le jeune sera autonome sur son inventaire mais il reste conseillé de marquer les vêtements.

Tenue exigée pour l'activité pêche à pied : Bottes en plastique

Tenue exigée pour l'activité voile : Maillot de bain, short, sweat, K-way, une serviette de bain

► Lavage du linge :

Le lavage du « petit » linge (sous vêtements, T-shirts, pantalons) est prévu une fois par semaine pour les séjours de plus de 7 jours. Le marquage est donc essentiel pour n'égarer aucun vêtement.

► Argent de poche :

Pour quelques souvenirs et cartes postales...

Une somme maximale de 20 € nous semble raisonnable.

Pour les enfants de moins de 12 ans, l'argent de poche doit impérativement être remis au responsable du convoyage avec la fiche sanitaire, dans une enveloppe au nom de l'enfant, sur laquelle sera porté le montant.

Au-delà de 12 ans le jeune a le choix de confier son argent de poche à l'équipe d'animation, ou de le conserver : dans ce cas, il en aura la pleine responsabilité, et nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

► Objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (bijoux, tablettes, appareil photo, etc ...). Nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

► Santé :

Durant le séjour, un assistant sanitaire, membre de l'équipe aura la mission confiée par la Direction de la Jeunesse et des sports d'appliquer les premiers soins et le cas échéant, de faire suivre un traitement médical.

En cas de traitement médical, il sera de la responsabilité des parents de confier à l'assistant sanitaire le jour du départ **une copie de l'ordonnance et la quantité nécessaire de médicaments jusqu'à la fin du traitement.**

Attention : L'assistant sanitaire ne pourra administrer de médicament sans prescription médicale.



Par la nature de certains séjours, **il est primordial d'informer au préalable Vacances pour Tous de tout traitement lourd ou pathologie grave, nous permettant ainsi de travailler avec l'équipe d'encadrement et d'assurer au mieux la sécurité de votre enfant.**

Nous insistons donc sur l'importance de remplir la fiche sanitaire avec soin et précision et de ne pas omettre tout détail nous permettant la compréhension de l'état de santé de votre enfant (traitement en cours, vaccinations, dates de rappels, allergies éventuelles, antécédents psychologiques...).

Par ailleurs, en signant cette fiche sanitaire, le responsable légal autorisera les équipes médicales à intervenir afin de soigner votre enfant pendant son séjour.

Durant tout le séjour, les participants sont couverts par notre assurance en cas de maladie grave ou d'accident.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipad, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à communiquer par mail au centre à l'adresse : ypt-batz-marceau@laligue.org avant le début du séjour, sinon, au plus tard et impérativement, à remettre le jour du départ :

- Fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident – indiquer vos numéros de portable)
- Photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- Photocopie carte identité ou passeport
- Copie de l'ordonnance et les médicaments si traitement.
- Autorisation pour le droit à l'image complétée et signée
- Brevet de natation de 50m ou Attestation d'aptitude à la pratique d'activités nautiques et aquatiques
- ... toute information qui serait importante de nous faire connaître (ex : régime alimentaire spécial, allergies...)

A remettre le jour du départ :

- Argent de poche dans une enveloppe au nom de l'enfant

Plan d'accès détaillé



Centre de Vacances « Marceau »
6, route de Saint-Nudec
44740 BATZ SUR MER

Venir en voiture

Prendre l'autoroute A11 « l'Océane » jusqu'à Nantes puis la voie rapide jusqu'à Guérande (fin de la voie rapide). Traverser Batz sur mer en direction du Croisic. Le centre est situé juste avant le panneau d'entrée de ville du Croisic sur la gauche. **Carte Michelin N°63**

Venir en train / transports en commun

T.G.V Atlantique de Paris au Croisic 3h00 (la gare se situe à 900 m du centre de vacances Marceau).

Bon séjour avec Vacances pour tous !



Attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs.

(Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article
R.227-13 du code de l'action sociale et des familles)

À REMETTRE, AU PLUS TARD, LE JOUR DU DEPART

Si possible, à retourner avant la date de début des séjours aux adresses suivantes :
1/ Par courrier, au Centre de Vacances «Marceau» - 06 Rue de St Nudéc - 44470 BATZ SUR MER
2/ Par mail, au centre : vpt-batz-marceau@laligue.org et au siège : colos-france@laligue.org



Dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs en centre de vacances ou centre de loisirs,
la pratique des activités listées ci-dessous, est subordonnée à la production d'une attestation d'aptitude.

Activités concernées :

> le canoë > le kayak et activités associées > la descente de canyon > le ski nautique > la nage en eau vive
le radeau et activités de navigation associées > le surf > la voile

LE TEST EST À EFFECTUER EN PISCINE

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : **une personne titulaire du titre de maître nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA), soit une personne titulaire du brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée, soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.**

Je soussigné(e)

Titulaire du diplôme

N°

Certifie que, (NOM ET PRÉNOM DU MINEUR) :

Né(e) le : / /

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Épreuves effectuées avec brassières sans brassière de sécurité

EN RÉFÉRENCE AU CODE DU SPORT :

Pour la pratique des activités de canoë kayak, nage en eau vive (cf. articles A322-42 à A322-63 du code du sport), de la voile (cf. articles A322-64 à 322-70 du code précité), organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physique ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

- S'immerger et nager au moins 25 mètres
 - pour la pratique du canoë kayak et de la nage en eau vive
 - pour la pratique de la voile **par les moins de 16 ans**
- Plonger et nager au moins 50 mètres
 - pour la pratique de la voile **à partir de 16 ans**

Personne ayant fait passer le test (éducateur sportif de la discipline concernée, maître nageur sauveteur...) :

Nom et prénom : Qualification :

Établissement d'appartenance :

N° de la carte professionnel d'éducateur sportif :

Fait le : à

Signature :

Cachet :



Autorisation d'exploitation du droit à l'image

À REMETTRE, AU PLUS TARD, LE JOUR DU DEPART

Si possible, à retourner avant la date de début des séjours aux adresses suivantes :
1/ Par courrier, au Centre de Vacances «Marceau» - 06 Rue de St Nudéc - 44470 BATZ SUR MER
2/ Par mail, au centre : vpt-batz-marceau@laligue.org et au siège : colos-france@laligue.org

Je soussigné(e),

Nom

Prénom

Demeurant

Agissant en qualité de, Père Mère Tuteur légal
Cocher la case correspondante

Pour l'enfant (nom, prénom) :

Partant sur le séjour : du : au :

- N'autorise pas l'équipe d'encadrement et l'organisateur du séjour à photographier, filmer et/ou procéder à un enregistrement audio de l'enfant
- Autorise l'équipe d'encadrement et l'organisateur du séjour à photographier, filmer et/ou procéder à un enregistrement audio de l'enfant pour les utilisations suivantes par la Ligue de l'enseignement/Vacances pour tous, pour une durée de 10 ans (cocher les cases correspondantes) :
 - Utilisation, reproduction et publication des photographies, films et enregistrements audios d'une manière raisonnable, en entier ou en partie, modifiés ou non, sur tout support matériel ou immatériel, en tout format de distribution connu ou inconnu à ce jour, et notamment sans que cette liste ne soit exhaustive :
 - sites internet, blogs et réseaux sociaux de la Ligue de l'enseignement/Vacances pour tous
 - sur tout support, tel que les brochures et les supports numériques, valorisant les séjours, les actions éducatives et le travail du sujet
 - dans la presse nationale et régionale
 - Utilisation, reproduction et publication des photographies, films et enregistrement audio, en entier ou en partie, modifiés ou non, sur tout support matériel ou immatériel à destination des parents de l'enfant. Ces supports privés ont pour unique but de transmettre aux parents des nouvelles de leur enfant pendant le déroulement du séjour.

Conditions d'utilisation :

La Ligue de l'enseignement/Vacances pour tous s'engage à utiliser les dites photographies, films et enregistrement audio de la manière suivante :

- à ne pas les vendre,
- à ne pas indiquer de noms complets sans accord préalable, et ce sur tous les supports,
- à ne pas indiquer d'informations personnelles (email, adresse, numéro de téléphone...) et ce sur tous les supports,
- à utiliser les images, films, enregistrements audio d'une manière appropriée,
- conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image du sujet ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de la personne.

Fait à : le.....

Signature du responsable légal du participant :